

Interview Pierre MAYET - Paris – 24 juin 2008

1. En 1982 vous devenez délégué interministériel à la sécurité routière, directeur de la Sécurité et de la Circulation Routière ; pouvez-vous évoquer cette nomination? Une nouvelle direction a été créée à cette occasion ; quel sens attacher à cette décision politique? Quels contours avait cette nouvelle direction?
2. La délégation à la sécurité routière avait été créée par Jacques Chaban-Delmas au début des années 1970 (15000 morts annuels) pouvez-vous revenir sur cette courte histoire?
3. Vous avez constitué une équipe « militante », quels en étaient les principales personnalités? Quels acteurs extérieurs avez-vous sollicités (ONSER..)?
4. Les principales mesures techniques et réglementaires étaient déjà engagées (ceinture de sécurité, port du casque..), quelles mesures complémentaires ont été prises de 1982 à 1985?
5. Vous avez principalement travaillé sur le comportement des conducteurs par une approche psycho-sociologique de l'accidentologie, pouvez-vous évoquer cette démarche?
6. L'opération « REAGIR », que vous avez initiée, est restée dans les mémoires, pouvez-vous l'évoquer? Quel rôle ont joué les services extérieurs du ministère?
7. Bison futé existait depuis 1976, le CNIR et les CRIR avaient été créés en 1968. La politique d'information routière était déjà opérationnelle. Quel développement y avez-vous apporté?
8. Vous avez poursuivi une politique de communication « intense » pour agir sur le comportement des automobilistes, pouvez-vous évoquer ces campagnes? Il semble que Charles Fitterman ait souhaité confier cette communication au service de la communication du ministère, quelles étaient ses raisons? Quelle conséquence pour votre direction?
9. Vous vous êtes attaché à impliquer les services de terrain dans cette politique, pouvez-vous évoquer plus largement cette dimension de votre action?
10. Quelles relations entreteniez-vous avec la direction des Routes? Avec le Cabinet du ministre, avec les autres ministères concernés?